



Informations de base	
2007/2103(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
À mi-chemin des objectifs du Millénaire pour le développement Subject 6.30 Coopération au développement	

Acteurs principaux				
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)	Date de nomination
	DEVE Développement		KINNOCK Glenys (PSE)	28/02/2007
	Commission pour avis		Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	INTA Commerce international		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	FEMM Droits de la femme et égalité des genres		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
	Commission européenne	DG de la Commission		Commissaire
Développement		MICHEL Louis		

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
05/06/2007	Vote en commission		Résumé
06/06/2007	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
11/06/2007	Dépôt du rapport de la commission	A6-0220/2007	
19/06/2007	Débat en plénière		
20/06/2007	Décision du Parlement	T6-0274/2007	Résumé
20/06/2007	Résultat du vote au parlement		
20/06/2007	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2007/2103(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	DEVE/6/49116

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE388.523	25/04/2007	
Amendements déposés en commission		PE388.690	15/05/2007	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A6-0220/2007	11/06/2007	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T6-0274/2007	20/06/2007	Résumé

À mi-chemin des objectifs du Millénaire pour le développement

2007/2103(INI) - 20/06/2007 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport d'initiative de Glenys **KINNOCK** (PSE, UK) sur les objectifs du Millénaire pour le Développement avec 507 voix pour, 64 voix contre et 119 abstentions, le Parlement européen s'est largement rallié à la position de sa commission au fond (se reporter au résumé daté du 05/06/2007).

Dans sa résolution, le Parlement regrette que lors du récent Sommet du G8 qui s'est tenu à Heiligendamm, les chefs d'État et de gouvernement n'aient pas pris toutes les dispositions nécessaires pour pouvoir honorer les engagements qu'ils ont contractés vis-à-vis de l'Afrique. Il note avec inquiétude que même si le G8 a confirmé la promesse qu'il avait faite en 2005 d'augmenter l'APD destinée à l'Afrique de 18,6 milliards EUR par an d'ici 2010, il n'a pas fixé de calendrier qui engagerait sa responsabilité pour le respect de ces promesses d'aide.

Le Parlement souligne également que le montant de 44,7 milliards EUR qui, d'après l'annonce faite par le G8, sera affecté au HIV, à la santé, à la tuberculose et au paludisme inclut une part considérable des dépenses actuelles et ne sera pas suffisant pour mettre le G8 en mesure d'honorer l'ensemble des engagements qu'il a souscrits au titre des OMD. Les députés demandent par conséquent au G8 de faire en sorte que cet engagement soit maintenant assorti d'autres engagements dans d'autres secteurs de la santé ainsi qu'en matière d'éducation, de commerce, de gouvernance, de paix et de sécurité afin qu'il puisse être véritablement à même de tenir ses promesses vis-à-vis de l'Afrique.